

Monaco Tribune

Montée des eaux : quelles conséquences pour la Principauté ?

Camille Esteve - 4 mars 2022



© Monaco Tribune

Selon le dernier rapport du GIEC, publié le 28 février dernier, il y a urgence à agir.

L'humanité, pas suffisamment préparée aux conséquences du réchauffement climatique. Voilà en substance les dernières conclusions du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) dans son second volet du Sixième Rapport d'Évaluation (AR6) « Impacts, Adaptation et Vulnérabilité ». Un rapport relayé par la Fondation Prince

Albert II, et qui a réuni 270 experts, dont Nathalie Hilmi, du Centre Scientifique de Monaco.

Parmi les principales conséquences : la montée du niveau des mers. Selon le rapport, les populations côtières seraient particulièrement menacées par cette montée et par les risques qui y sont associés. Des risques qui pourraient « *être multipliés par dix bien avant 2100 si aucune mesure d'adaptation et d'atténuation n'est prise, comme convenu par les parties à l'accord de Paris.* »

A l'instar des autres zones littorales, la Principauté pourrait donc être grandement affectée. De manière générale, le GIEC estime que l'élévation du niveau de la mer pourrait menacer plus d'un milliard de personnes d'ici 2050, notamment à cause de la précarité alimentaire des communautés dont le régime repose sur la pêche. Les inondations côtières, que l'on relève une fois tous les cent ans aujourd'hui, pourraient devenir annuelles d'ici la fin du siècle. La santé physique et mentale des populations locales seraient ainsi d'autant plus menacées.

« La nature peut être notre sauveur »

Pour éviter un impact catastrophique sur nos écosystèmes et sur l'espèce humaine, le GIEC est formel : le réchauffement global doit être maintenu en dessous de 1,5°C. « *Au-delà du seuil de 2°C, les risques de disparition, d'extinction et d'effondrement des écosystèmes s'intensifient rapidement* », alerte le rapport. Le GIEC appelle également les Etats à garantir la protection de 30 à 50% des espaces marins et terrestres, afin de conserver les écosystèmes.

Même si certaines conséquences du réchauffement climatique sont désormais irréversibles, il reste encore un espoir : celui de l'adaptation, tant que le seuil de +1,5°C n'est pas dépassé.

Pour Inger Andersen, directrice exécutive du Programme des Nations Unies pour l'environnement, cet objectif peut être atteint, à une condition : *Sauvegarder la nature est le meilleur moyen de s'adapter au changement*

climatique et de le ralentir. La nature peut être notre sauveur, mais seulement si nous la sauvons d'abord. »

Le GIEC appelle donc à renforcer « les partenariats entre la science et les décideurs, mais également avec les groupes les plus vulnérables afin d'intégrer à toutes les étapes – de la connaissance à la décision – ceux qui souffrent en premier lieu des conséquences du changement climatique et de la maladaptation. »